

EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS

\*\*\*\*\*

Nombre de membres en exercice : 27

Séance du 11 juin 2024

Nombre de membres présents : 20

L'an deux mil vingt-quatre et le onze juin, à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire

Ont pris part à la délibération : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

04/06/2024

Date d'affichage

05/06/2024

Objet de la délibération n° 35-2024

Domaine et Patrimoine – Appartement cadastré I 990 – Aliénation du bien

Présents

JP. CULOS, F. GARRIGUES, C. DEBONS, C. ROMERO, C. PAVAILLER, A. SECULA, S. MAZAS, C. SCHIFANO, MJ. SCHIFANO, E. UMUTESI, C. CLERGEAU F. ESTEVES, JC MALTHE, JF MULLER, O. RACAUD, RM MARTINEZ FUENTE, I. CERE, JC. LAPASSE et II. DUTKO.

Absents excusés

A. CIERCOLES D. DOUMERC, S. PRADELLES, A. TAHRI M.E. RAYSSAC ORRIT, A. CERCLIER, M. PLANA

Pouvoirs

A. TAHRI à P. PLICQUE | S. PRADELLES à JP. CULOS

Mme Aurélie SECULA a été nommée secrétaire

Délibération n° 06

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la proposition d'achat d'un appartement situé 3, place du Château à VERFEIL et inutilisé.

Conformément aux articles L. 2121-29 du CGCT et L 2241-1 et suivants du CGCT qui précisent que le Conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la Commune, que toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers donne lieu à délibération motivée du Conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles.

Par courrier en date du 23 janvier 2024 Mr ALVES et Mme ALVES CUETO ont fait savoir à la Commune qu'ils souhaitaient acheter cet immeuble, 3, place du Château et cadastré I 990 dont la surface est de 138 m<sup>2</sup>.

A ce titre et conformément à la réglementation une consultation du service des domaines est obligatoire. Aussi, par un courrier en date du 10 avril 2024, le service des Domaines annonce une valeur vénale de 185 000 € assortie d'une marge d'appréciation de 10%.

Ledit immeuble n'est pas susceptible d'être affecté utilement à un service public communal, il est inutilisé depuis plusieurs années. De plus, ce bien fait parti du domaine privé de la Commune et peut être vendu.

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de vendre cet immeuble au prix de 182 000 € à Mr ALVES et Mme ALVES CUETO.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la proposition d'achat,

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ACCEPTE de vendre cet immeuble situé, 3, place du Château à VERFEIL,
- PRECISE que ce bien n'est pas affecté au domaine public de la Commune et est cessible en l'état,
- AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente,
- PRECISE que les frais de notaire et d'agence seront pris en charge par l'acquéreur,
- DIT que le montant correspondant à cette vente sera ajouté au budget 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

